

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

Sanguin, André-Louis (1993) *Les minorités ethniques en Europe*. Paris, L'Harmattan, 369 p. (ISBN 2-7384-1953-4).

par Paul Labrecque

*Cahiers de géographie du Québec*, vol. 39, n° 107, 1995, p. 381-384.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/022514ar>

DOI: 10.7202/022514ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

---

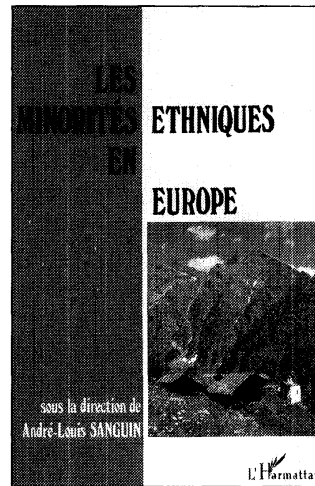
troisième partie ramène le lecteur aux perspectives d'occupation de l'espace et consacre une large place aux rapports des urbains à la périphérie. La quête incessante des territoires de chasse nécessite le recours au domaine public (forêts domaniales) mais aussi à la multiplication des chasses privées en enclos. Le rôle des sociétés de chasse communale est décisif et les concurrences pour l'utilisation du sol sont nombreuses et souvent très vives. La chasse, en raison de la mobilité géographique et de la domiciliation des chasseurs, est devenue un fait urbain et son approche se situe dans un interface villes/campagnes.

Parmi les thèmes abordés, nous en retiendrons deux concernant la place de la chasse comme pratique sociale et son importance comme élément des enjeux politiques locaux. Pour le premier, Jean Menault pose la question de savoir si la chasse aujourd'hui doit être considérée comme un loisir ou un sport; il souligne l'hésitation des chercheurs face à la complexité des formes que prend cette pratique. Si l'on considère que le sport doit rassembler trois composantes principales, un ensemble de situations motrices, une organisation institutionnelle et un enjeu lié à la compétition, force est de constater que la chasse répond aux deux premières mais la question se pose pour la troisième. L'auteur, en se référant au passé (les tableaux de chasse) et aux nouvelles formes de pratique, montre que la compétition n'est pas absente dans l'esprit des chasseurs; il évoque certaines épreuves reconnues comme sportives, mais admet que le sentiment de détente et l'impression d'harmonie avec le milieu naturel en font, pour la majorité des pratiquants, un loisir plus qu'un sport. Pour le second, il faut revenir à l'organisation politique du mouvement des chasseurs. En présentant une liste «chasse-pêche-nature et tradition» aux élections européennes et régionales, ils ont prouvé qu'ils sont devenus un lobby puissant dont il faut tenir compte et qu'ils rassemblent au niveau local une nouvelle force de revendication. Les résultats obtenus en 1989 et 1992 et leur capacité à rassembler 75 000 chasseurs dans le centre de Bordeaux le 25 février 1994 à propos de la chasse à la tourterelle imposent la prise en compte des identités régionales et nationales dans les discours politiques. Le principe de subsidiarité, qui permet à chaque État membre de la Communauté européenne de faire respecter ses traditions et sa culture, sous réserve que le patrimoine commun ne soit pas menacé, devrait permettre de trouver des solutions de conciliation.

Enfin, nous ne saurions terminer cette présentation sans dire un mot sur la cartographie qui accompagne l'ouvrage. Jean Menault est un spécialiste en la matière et fait preuve ici de la maturité de son art à partir de 18 figures dont 2 en couleurs. Ceux qui se sont inquiétés de certaines dérives de la cartographie informatique seront rassurés, puisque l'auteur fait la démonstration que l'utilisation des procédés les plus récents peut être mise au service d'une représentation de grande lisibilité. La figure 15 (p. 124) concernant l'expansion urbaine et la chasse dans l'agglomération bordelaise est un modèle du genre. Au total, cet ouvrage solidement documenté et clairement illustré intéresse les chasseurs mais aussi les chercheurs en sciences de l'homme et un large public attentif aux enjeux sociospatiaux de la vie quotidienne.

Jean-Pierre Augustin  
Université de Bordeaux III

SANGUIN, André-Louis, dir. (1993) *Les minorités ethniques en Europe*. Paris, L'Harmattan, 369 p. (ISBN 2-7384-1953-4)



Cette publication émane du colloque international ayant pour thème «Les minorités ethniques en Europe», tenu à Aoste (Italie) en mai 1992. La réalisation de cet ouvrage collectif a été placée sous la direction d'André-Louis Sanguin, professeur à l'Université d'Angers et président de la Commission de géographie politique (Comité national français de géographie). Le secrétariat de rédaction a été confié au laboratoire «Espace et Culture» de l'Université de Paris-Sorbonne; le livre a été publié avec le concours de l'assessorat de l'Instruction publique de la région autonome du Val d'Aoste.

Dans l'avant-propos, l'on manifeste clairement l'intention d'analyser les minorités ethniques d'Europe au-delà des traditionnelles considérations juridiques, politiques et sociologiques, en faisant surtout intervenir les facteurs proprement géographiques; la dimension territoriale sera donc au premier plan des préoccupations des quelque 40 auteurs dont les textes ont été retenus pour publication.

Au tout début de l'introduction, le professeur Sanguin utilise une plume incisive: «au moment où j'écris ces lignes, nos frères et sœurs européens de Bosnie-Herzégovine et de Sarajevo la martyre agonisent». Son discours virulent demeure d'une très grande actualité, puisque la situation, depuis la parution de l'ouvrage, ne fait qu'empirer; la guerre et ses atrocités s'éternisent. Le directeur de cet ouvrage collectif s'adresse directement à nos consciences d'Occidentaux. Mais dans nos sociétés où prédominent «le confort et l'indifférence», le message risque-t-il d'être entendu?

L'ouvrage se divise en sept chapitres: «quelles minorités pour quels territoires?», «questions théoriques et conceptuelles», «frontières et territorialités linguistiques», «bilinguisme et minorités», «d'une situation à l'autre», «les dialectiques ethno-minoritaires», «culture et éducation en région minoritaire» et «voyageurs de l'Europe: les Tsiganes». Ce livre regroupe une quarantaine de textes, ce qui explique la grande diversité des sujets abordés, dont voici quelques

---

exemples: le fédéralisme européen et le pouvoir régional, la conscience territoriale, la frontière entre le français et l'allemand en Suisse, le bilinguisme en Alsace, les Ladins des Dolomites, la minorité ethnique valdôtaine, linguicide et ethnocide, la marginalisation économique, le recul des Romanches dans les Grisons, l'architecture en Bretagne, le basque et l'occitan à l'école, les politiques d'intégration des Tsiganes en France au début du siècle. Ce très large éventail de thèmes ayant trait aux minorités ethniques en Europe rejoint sans doute un vaste public; chacun devrait y trouver plusieurs sujets d'intérêt. Par contre, les textes étant généralement courts, le lecteur risque de «rester sur sa faim», devant un contenu insuffisamment développé.

Plusieurs des communications portent sur le Val d'Aoste, ce qui témoigne bien de l'intérêt et de la pertinence d'avoir tenu dans cette région autonome d'Italie ce colloque international sur les minorités ethniques en Europe, puisque la vallée «représente un magnifique observatoire et un vivant laboratoire des questions stato-minoritaires tout en étant localisée dans un environnement montagnard splendide» (avant-propos, p. 4).

Dans la conclusion, intitulée «les minorités ethniques et les bouleversements du monde contemporain», Paul Claval, professeur à l'Université de Paris-Sorbonne, nous brosse un tableau général de l'évolution différentielle des minorités, caractérisées avant tout par la diversité; son discours, d'une grande pertinence, dense et synthétique, montre toute la complexité de la situation minoritaire et invite à approfondir les recherches entreprises et à poursuivre le débat.

Certaines erreurs flagrantes ne peuvent être passées sous silence; plusieurs sont dues à des lacunes en ethnolinguistique et en géographie. Par exemple, on identifie certaines ethnies sans État, dans la partie européenne de la Russie, sur le flanc nord du Grand Caucase: les «Tchetchènes-Ingouches, Dagestanis, Karatchai-Tcherkesses et Kabardino-Balkhars», ainsi que les Ossètes et les Abkhazes. En fait, les Tchétchènes — dont l'agression par les Russes les ont rendus tristement célèbres — et les Ingouches sont deux peuples distincts appartenant au sous-groupe linguistique nakhe, c'est-à-dire caucasien du Centre-Nord. Au Daghestan, une république autonome de Russie au bord de la Caspienne, l'ethnie évoquée par l'auteur est en réalité une mosaïque très complexe de plus de 30 peuples bien individualisés s'exprimant dans autant de langues presque exclusivement caucasiennes (du Nord-Est). Dans la branche nord-caucasienne, les linguistes ont reconnu des liens génétiques entre ces langues (des parties centrale et orientale), déterminant ainsi un groupe nakho-daghestanais. Deux ethnies (les Karatchaïs et les Tcherkesses) se partagent la région autonome de Karatchaïevo-Tcherkessie, de la même manière que les Kabardes et les Balkars sont rassemblés dans la république autonome de Kabardino-Balkarie; dans les deux cas, on a fait cohabiter des peuples linguistiquement éloignés l'un de l'autre, puisque les Tcherkesses et les Kabardes appartiennent au groupe caucasien du Nord-Ouest ou abkhazo-adyghé — les deux ethnies se donnant le nom collectif d'Adyghés —, alors que les Karatchaïs et les Balkars parlent des langues turques, qui constituent une branche importante de la famille altaïque. Quant aux Ossètes,

---

Indo-Européens s'exprimant dans une langue iranienne (parente du persan ou farsi), ils s'étendent sur les deux flancs de l'axe caucasien, reconnu traditionnellement comme limite entre l'Europe et l'Asie: au nord, ils forment une république autonome en Russie; au sud, ils sont concentrés dans une région autonome en Géorgie. Les deux Osséties communiquent par la fameuse route militaire du Caucase. Enfin, les Abkhazes sont linguistiquement nord-caucasiens, mais géographiquement transcaucasiens — donc asiatiques, puisqu'ils habitent au sud de la grande chaîne de montagnes —, sur le littoral de la mer Noire et dans la plaine fertile de Colchide, où, selon la mythologie grecque, Jason et les Argonautes ont dérobé la Toison d'or. La situation que je viens de décrire, déjà passablement compliquée, est encore plus difficile à appréhender depuis l'effondrement de l'Union soviétique: en effet, ces dernières années, nous avons pu assister à la fragmentation d'entités politiques multi-ethniques et à de nombreuses proclamations unilatérales d'indépendance.

Certains auteurs sortent carrément du contexte européen: ainsi, une des communications porte sur la synthèse turco-islamique en Anatolie (Asie Mineure); une autre est consacrée à l'Asie centrale (ex-URSS). Dans ce dernier cas en particulier, le lecteur sera surpris que l'on traite des Ouïgours du Kazakhstan et des Ouzbeks du Kirghizistan dans un livre intitulé *Les minorités ethniques en Europe*.

Cet ouvrage collectif a été manifestement publié en toute hâte: en effet, l'étape de la révision linguistique fut pratiquement laissée pour compte, si l'on en juge par les nombreuses coquilles et fautes d'orthographe parsemées à travers les communications. Les graphies incorrectes affectent tantôt des toponymes (mer de «Barentzs» [Barents]; «Euskaki» [Euzkadi], nom donné au Pays basque par ses habitants), tantôt des ethnonymes («Ourdmoutes» [Oudmourtes]; «Moraves» [Mordves]; «Karakaljaks» [Karakalpaks]); puisque ces derniers noms désignent des peuples dont pratiquement personne n'a entendu parler en Occident, sauf quelques spécialistes de l'ancienne Union soviétique, de telles fautes orthographiques sont de nature à tromper le lecteur dans son apprentissage onomastique.

En définitive, il est manifeste que les communications de ce colloque méritaient amplement d'être publiées; elles nous livrent des informations fort intéressantes sur les minorités ethniques. L'on peut regretter toutefois que le fond ait manqué d'ampleur et que la forme ait été si négligée. Ainsi que le reconnaît Paul Claval, «la réunion d'Aoste n'est qu'une entrée en matière»; il faut aller plus loin dans l'exploration du fait minoritaire. Cet ouvrage peut être considéré comme un jalon important sur la voie de la recherche en ce domaine, laquelle donnera lieu — nous l'espérons — à la tenue d'autres colloques, dont les actes seront attendus avec impatience.

**Paul Labrecque**  
Département de géographie  
Université Laval